



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/12/39
8 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Douzième session
Point 9 de l'ordre du jour

**LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE ET
L'INTOLÉRANCE QUI Y EST ASSOCIÉE: SUIVI ET APPLICATION
DE LA DÉCLARATION ET DU PROGRAMME
D'ACTION DE DURBAN**

**Rapport de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme sur l'application
de la résolution 10/22 du Conseil des droits de l'homme
(«Lutte contre la diffamation des religions»)**

Note du secrétariat

Dans sa résolution 10/22 du 26 mars 2009 intitulée «Lutte contre la diffamation des religions», le Conseil des droits de l'homme a prié la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de lui faire rapport à sa douzième session sur l'application de cette résolution.

Le 10 juin 2009, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a envoyé une note verbale invitant les États membres à communiquer au secrétariat leurs contributions au rapport sur l'application de la résolution 10/22. Afin de pouvoir intégrer le plus grand nombre de contributions possible dans son rapport, la Haut-Commissaire demande que la présentation de celui-ci soit reportée à la treizième session du Conseil des droits de l'homme.
